

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE OU ESCADRON
1 - COMPAGNIE DE
UNITÉ
- BRIGADE DE
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
- PROCES VERBAL N°1404/1990.

PROCÉDURE
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TMOIN.

90307392
N° PIÈCE
N° FEUILLET
10 1 / 2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour, le 06 novembre 1990, à 10 heures 40, au bureau de notre unité,
nous soussigné(s) - S, J, Gendarme, à la Compagnie de en résidence
à la Brigade territoriale de, Agent de Police Judiciaire.
vu les articles - - - - -20 et 75 à 78 - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
C, M
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)
M., NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
Française.
FILIAISON
DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS
SITUATION DE FAMILLE
Marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant, professeur qui nous déclare;
" " "Le 5 novembre 1990, entre 19 heures et 19 heures 05, je me trouvais à mon domicile, dans la cour. J'ai observé dans le ciel, pendant quinze à vingt secondes, trois à quatre objets, accompagnés d'une traînée brillante d'étincelles, d'abord assez longue, puis en fin de phénomène, les objets étaient entourés d'étincelles vers l'arrière, mais avec une traînée beaucoup plus réduite.----
" " "Le phénomène ressemblait à une fusée de feu d'artifice en forme de comète. Les objets ont été observés en direction du NORD-EST et se déplaçaient et dans le sens OUEST-EST. - - - - -
" " "Leurs trajectoires étaient sensiblement horizontales, peut-être très légèrement inclinées vers le bas. La vitesse était stable, ainsi que leurs trajectoires. Le déplacement semblait peu rapide (Vitesse angulaire). Les objets étaient assez bas sur l'horizon. - - - - -
" " "Le phénomène était accompagné d'un bruit d'avion à réaction qui a continué après la disparition des objets lumineux. Je ne suis pas sûr, que ce bruit soit en rapport avec les objets observés. - - - - -
" " "Dans la direction de l'observation, le temps était clair, le ciel était nuageux par moment; mais les étoiles que l'on pouvait observer étaient très claires. - - - - -

A, le 06 novembre 1990, à 11 heures 30
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE
===== L'A.P.J.
=====

Observation OVNI le 5.11.90 entre 19h et 19h05

Durée 15 à 20 secondes

Direction NE . Sens O-E

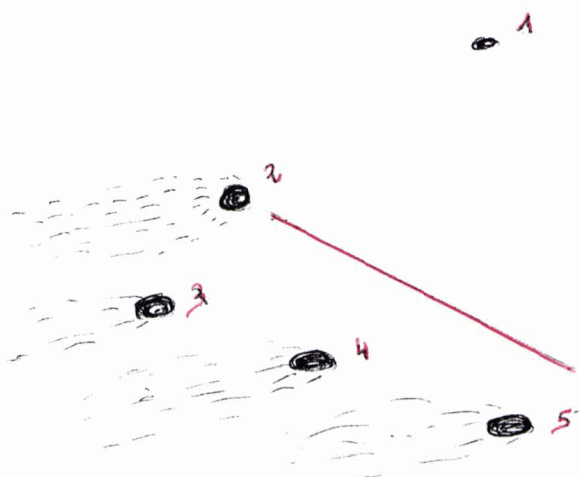
Angle au-dessus de l'horizon : environ 15°

" parcouru pendant l'observation : 10 à 15°

Trajectoire sensiblement horizontale.

90307392

- 1- Forme globale du phénomène en début d'observation (si mes souvenirs ne me trahissent pas top)



1 → point lumineux sans traînée

2, 3, 4 et 5 ~~point~~ sphères accompagnées de traînées lumineuses semblables à des faisceaux ou à des étoiles, peu différentes de fusées de feu d'artifice en forme de comètes vues à une certaine distance (1 à 2 km) : ce qui entraîne que, si le phénomène a été vu de bondeur au même moment, les sphères devaient être énormes et assez éclairées.

- 2- Forme des sphères 2, 3, 4 en fin de phénomène (la sphère 5 ayant disparu la 1^{ère}) :



NB.

J'ai cru d'abord à des météorites (j'en ai souvent observé : je suis amateur d'astronomie) : la durée du phénomène et l'horizontalité de la trajectoire m'ont fait penser ensuite à des avions, et je crois avoir vu un ou deux faisceaux lumineux dirigés vers l'avant, à 45° vers le bas, mais je ne saurais l'affirmer avec certitude car : Ligne rouge sur le dessin

- ma mémoire a pu être contaminée par les autres témoignages (radio, TV)
- l'observation elle-même est contaminée par les hypothèses sur la nature de ce qu'on observe (pour moi, d'abord météorites, ensuite avions).

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE DE
UNITE
BRIGADE DE
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
PROCÈS VERBAL N° 1404/90

PROCÉDURE
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
D E T E M O I N .

N° PIÈCE
N° FEUILLET
1 14

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour, le 01 décembre 1990, au domicile de Mme FAURE, Jeanne

nous soussigné(s) - S, J, Gendarme, à la Compagnie de en rési-
dence à la Brigade territoriale de, Agent de Police Judiciaire
vu les articles - - - - - 20 et 75 à 78 - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B, J, épouse F
SEXÉ, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)
F.,

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Française

FILIATION

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

Mariée

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant, Sans emploi, qui nous
déclare: - - - - -

" " "Le 5 novembre 1990, il devait être 18 heures 55, je me tenais, devant chez moi dans la rue à, Soudain mon regard a été attiré par des faisceaux lumineux que j'ai vu plein OUEST. En fait il s'agissait de quatre points lumineux, reliés semble-t-il par une armature métallique. Ce phénomène se déplaçait d'OUEST en EST, donc devant ces quatre points lumineux, un plus important qui dégagait un faisceau lumineux vers l'arrière. Tout le temps du déplacement du phénomène tous les points sont restés à égal distance l'un de l'autre. - -

" " "La trajectoire des points lumineux que j'ai pu constaté, s'est faite depuis plein OUEST, puis s'est dirigée vers l'Est, Le déplacement s'est parallèle par rapport à la terre et à une vitesse égale ou régulière. - - - - -

" " "La trajectoire de ce phénomène n'était accompagnée d'aucun bruit. Pendant l'observation, le temps était clair, puis sur la fin plein EST, il est passé derrière un nuage et à ~~l'issue~~ l'issue de celui-ci, les points lumineux ont disparu. - - - - -

" " "L'observation a durée une minute environ. - - - - -

" " "La superficie à la hauteur où j'ai vu le phénomène devait avoir une dimension de 4 mètres sur 2 mètres. Par rapport à mon domicile, le phénomène est passé à la hauteur du clocher de l'église de mon village. - - - - -

A, le 1 décembre 1990, à 16 heures.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE

L'A.P.J.